



Faites-nous part de vos commentaires sur le projet de loi du gouvernement du Yukon relativement à l'Université du Yukon

Le Collège du Yukon est en voie d'amorcer une transition vers le statut d'université. La nouvelle Université du Yukon sera un établissement hybride qui continuera d'offrir les programmes collégiaux existants en plus de nouveaux programmes universitaires.

Au Canada, les provinces et les territoires encadrent les établissements postsecondaires. Pour sa part, le gouvernement du Yukon encadre le Collège du Yukon au moyen de la [Loi sur le Collège du Yukon](#). Toutefois, nous avons besoin d'une nouvelle loi pour répondre aux exigences liées au statut d'université. Cette nouvelle loi fournira un cadre qui définira ce que sera une université au Yukon.

Pour que l'Université du Yukon réponde aux divers besoins de la population yukonnaise en matière d'éducation, le gouvernement du Yukon demande au public, aux partenaires et aux Premières nations du territoire de lui faire part de leurs commentaires sur certains éléments importants de la nouvelle loi, notamment :

- Mandat de l'université
- Surveillance gouvernementale et autonomie de l'université
- Reddition de comptes par l'université
- Gouvernance de l'université
- Prestation des programmes dans les collectivités du Yukon

Veillez remplir le sondage qui suit. Assurez-vous de bien lire la mise en contexte de chaque question avant de répondre.

Mandat de l'Université du Yukon

Un texte de loi commence habituellement par une description de l'objet de la loi. Cette section de la loi est souvent intitulée « Buts et objet de la loi ». Dans une loi sur un établissement universitaire, cette section décrit le mandat de l'université. C'est ce mandat qui oriente la mission et les valeurs de l'université ainsi que les types de programmes d'enseignement qui y seront offerts.

Le gouvernement envisage d'inscrire les buts et les objets énumérés ci-après dans la nouvelle loi sur l'université :

Buts

- Favoriser et appuyer la mise en œuvre des ententes définitives et des ententes sur l'autonomie gouvernementale des Premières nations du Yukon en renforçant les capacités par l'éducation et la recherche;
- Promouvoir les apprentissages et transmettre le savoir pour l'amélioration de la société;
- Répondre aux besoins de tous les étudiants universitaires du Yukon en matière d'éducation, y compris les étudiants autochtones, et des étudiants d'autres provinces et territoires;
- Améliorer le bien-être économique et social du Yukon en appuyant une vaste gamme de possibilités de formation;
- Accueillir des étudiants du Canada et d'ailleurs pour leur permettre de vivre l'expérience du Yukon et de découvrir le territoire.

Objets

- Offrir des programmes de certificat, de diplôme et de grade universitaire ancrés dans notre milieu nordique et diversifié;
- Offrir une éducation postsecondaire et une formation de base pour adultes;
- Entreprendre et mener à bien des travaux de recherche universitaires dans le but d'investir dans le Nord.

1. Êtes-vous en accord avec les buts et les objets susmentionnés qui sont à l'étude en vue de faire partie de la loi sur l'Université du Yukon?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

2. À votre avis, y a-t-il des éléments qui devraient être modifiés ou ajoutés?

Surveillance gouvernementale et autonomie de l'université

Surveillance gouvernementale

Le gouvernement du Yukon assure la surveillance de l'éducation postsecondaire pour le public. Cet encadrement est important pour veiller à ce que l'éducation postsecondaire soit de qualité supérieure, abordable et accessible, contribue au développement social et économique du territoire et réponde aux besoins des étudiants et des citoyens du Yukon.

Les gouvernements assurent la surveillance de l'éducation postsecondaire de diverses façons, notamment par des lois, des règlements et des politiques, et en établissant des priorités pour le système d'éducation postsecondaire.

Autonomie de l'université

L'autonomie universitaire se définit comme la capacité d'une université d'établir et de mettre en œuvre ses propres stratégies et activités sans l'intervention du gouvernement, du milieu des affaires ou de toute autre partie, de même que de faire respecter le principe de la liberté académique, qui lui permet d'établir les priorités en matière de recherche et d'enseignement.

Voici des domaines où la surveillance gouvernementale et l'autonomie universitaire [se recoupent](#) :

- Droits de scolarité
- Priorités en matière d'inscription des étudiants
- Priorités en matière de réussite **scolaire**
- Priorités en matière d'enseignement et de recherche

3. Dans l'exercice de sa responsabilité de surveiller le système d'éducation postsecondaire, croyez-vous que le gouvernement devrait surveiller les éléments ci-dessous? Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

- Limiter le montant des droits de scolarité pour garantir qu'ils restent abordables.
- Établir des priorités pour augmenter le nombre d'inscriptions de certains groupes d'étudiants. Par exemple, pour les étudiants universitaires de première génération (étudiants dont les parents n'ont pas fait d'études postsecondaires).
- Établir des priorités pour améliorer les résultats **scolaires** de certains groupes d'étudiants. Par exemple, amélioration du taux d'obtention de diplôme des étudiants handicapés.
- Établir des priorités en matière d'enseignement. Par exemple, voir à offrir des programmes et des formations dans des secteurs d'emploi où la demande est forte.
- Aucun de ces éléments

4. Y a-t-il quoi que ce soit d'autre qui devrait être pris en compte pour assurer un juste équilibre entre l'exercice d'une certaine surveillance gouvernementale et la préservation de l'autonomie universitaire?)

Reddition de comptes par l'université

Pour être autonomes, les universités publiques, y compris l'Université du Yukon, doivent aussi rendre des comptes au grand public. La reddition de comptes est particulièrement importante pour renforcer la confiance du public à l'égard des universités en veillant à ce que l'université remplisse son mandat, atteigne ses objectifs de rendement et réponde aux besoins de la population.

Des **indicateurs de responsabilisation** sont souvent utilisés pour indiquer les aspects sur lesquels les établissements postsecondaires doivent rendre des comptes chaque année au public.

Habituellement, les établissements postsecondaires rendent des comptes sur leurs finances, leurs plans d'activités et leurs plans opérationnels, mais ils peuvent aussi devoir rendre des comptes par rapport à d'autres indicateurs de responsabilisation.

5. Selon vous, dans la liste ci-dessous, par rapport à quels indicateurs de responsabilisation est-il important que l'Université du Yukon rende des comptes? Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.

- Nombre d'inscriptions et nombre de diplômés
- Nombre d'inscriptions d'étudiants des Premières nations et nombre de diplômés
- Nombre d'inscriptions d'autres étudiants autochtones (Premières nations ~~non yukonnaises, dont les Métis, les Inuit~~) et nombre de diplômés
- Intégration du point de vue des Premières nations du Yukon et du point de vue nordique dans les programmes et la culture de l'université
- Nombre d'étudiants postsecondaires de première génération (étudiants dont les parents n'ont pas fréquenté d'établissement postsecondaire)
- Satisfaction des étudiants à l'égard des services de l'université (ex. information efficace sur les programmes, soutien culturel et social)
- Satisfaction des diplômés à l'égard de leur programme/cursus
- Taux d'emploi des diplômés
- Titres de compétences décernés (grades universitaires, diplômes, certificats, diplômes professionnels et cours d'appoint)
- Titres de compétences décernés aux étudiants des Premières nations du Yukon
- Titres de compétences décernés aux autres étudiants autochtones
- Sentiment d'appartenance des étudiants à un milieu universitaire inclusif
- Satisfaction des étudiants à l'égard de la participation des étudiants à la gouvernance de l'université
- Aucune de ces réponses

6. Y a-t-il d'autres éléments qui devraient être pris en considération?

Gouvernance de l'université

La gouvernance de l'université désigne les pratiques et les mécanismes auxquels l'université a recours pour s'organiser, ce qui comprend la façon dont les décisions sont prises, la reddition de comptes, les règles de conduite et les codes de déontologie. La structure de gouvernance d'une université est décrite dans la loi.

Gouvernance bicamérale

Le gouvernement envisage un modèle de gouvernance bicamérale pour l'Université du Yukon. C'est de l'un des modèles de gouvernance les plus utilisés dans les universités canadiennes; il offre un équilibre entre deux entités distinctes : 1) un conseil des gouverneurs et 2) un sénat académique. La nouvelle loi qui régira l'Université du Yukon décrira les pouvoirs et la composition du conseil des gouverneurs et du sénat académique.

Le conseil des gouverneurs et le sénat académique sont souvent composés de membres du corps professoral et d'autres employés de l'université, d'étudiants, d'anciens étudiants et de membres du public.

Membres du corps professoral : Ce sont des employés du secteur de l'enseignement qui agissent à titre d'éducateurs (professeurs). Les facultés sont les différentes divisions des disciplines enseignées à l'université, comme la faculté d'éducation.

Autres employés de l'université : Ce sont les autres membres du personnel qui ne participent pas aux activités d'enseignement de l'université, comme le personnel administratif et les conseillers.

Conseil des gouverneurs

Le conseil des gouverneurs est chargé de l'administration de l'université. Par exemple, il fixe les seuils d'inscription, gère le budget de l'université et établit les facultés universitaires.

Sénat académique

Le sénat académique voit à l'encadrement de l'enseignement. Par exemple, le sénat peut être responsable des exigences d'admission et d'obtention des diplômes, de l'approbation du contenu du programme d'études pour les programmes et les cours, et de l'attribution des bourses d'études.

7. Selon vous, lesquels des membres suivants devraient siéger au conseil des gouverneurs?

Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.

- Représentants des Premières nations
- Représentants des collectivités rurales
- Représentants du corps enseignant
- Représentants des autres employés de l'université
- Étudiants
- Autre (préciser) :
- Je ne sais pas

8. Selon vous, lesquels des membres suivants devraient siéger au sénat? Cochez toutes les réponses qui s'appliquent :

- Représentants du corps enseignant et des autres employés de l'université issus des Premières nations
- Représentants de chacune des facultés de l'université
- Représentants des autres employés de l'université
- Représentants des collectivités rurales qui sont membres du corps enseignant ou qui occupent une autre fonction à l'université
- Représentants des étudiants
- Autre (préciser) :
- Je ne sais pas

Prestation des programmes dans les collectivités du Yukon

Il est important que les collectivités aient leur mot à dire sur les programmes d'enseignement et les possibilités de formation qui leur sont offerts. La loi peut garantir que les besoins des collectivités sont comblés par la collaboration, la représentation dans les structures de gouvernance et un engagement à offrir et à élargir les programmes dans les collectivités rurales du Yukon.

9. Comment l'Université du Yukon peut-elle faire en sorte que les personnes qui résident dans les collectivités rurales du Yukon soient entendues dans le cadre du mécanisme de gouvernance de l'université et que leurs besoins en matière d'éducation soient comblés? Cochez toutes les réponses qui s'appliquent :

- Exiger que des membres des collectivités rurales siègent au conseil des gouverneurs
- Exiger que des membres du corps enseignant et d'autres employés de l'université provenant de collectivités rurales siègent au sénat académique
- Mettre en place une structure de consultation rurale pour conseiller le conseil des gouverneurs, le sénat académique et l'administration de l'université sur les besoins des collectivités
- Mener des consultations régulières auprès des collectivités au sujet de leurs besoins
- Voir à ce que le mandat de l'université soit de répondre aux besoins des collectivités rurales en matière d'éducation
- Autre (préciser) :
- Je ne sais pas

Données démographiques

***10. Êtes-vous un résident du Yukon?**

- Oui
- Non

***11. Dans quelle collectivité vivez-vous?**

- Beaver Creek
- Burwash Landing
- Carcross
- Carmacks
- Dawson
- Destruction Bay
- Faro
- Haines Junction
- Ibex Valley
- Marsh Lake
- Mayo
- Mount Lorne
- Old Crow
- Pelly Crossing
- Ross River
- Tagish
- Teslin
- Watson Lake
- Whitehorse
- Autre :

***12. À quel groupe d'âge appartenez-vous?**

- Moins de 18 ans
- 18-29 ans
- 30-39 ans
- 40-49 ans
- 50-59 ans
- 60-64 ans
- 65 ans et plus

***13. Êtes-vous actuellement étudiant au Collège du Yukon?**

- Oui
- Non

***14. Êtes-vous un ancien étudiant du Collège du Yukon?**

- Oui
- Non

***15. Êtes-vous un étudiant postsecondaire fréquentant un collège ou une université à l'extérieur du Yukon?**

- Oui
- Non

***16. Êtes-vous un membre du milieu des affaires (ex. employeur, entrepreneur, propriétaire d'entreprise)?**

Oui

Non

***17. Êtes-vous un membre ou un citoyen d'une Première nation du Yukon?**

Oui

Non

Je préfère ne pas répondre

Merci d'avoir participé!